



**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE**

Pièces	Obligatoire/facultatif	Pièce jointe
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Annexe déclaration des pertes de fonds	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Pièces justificatives attestant des pertes de fonds	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Attestation(s) d'assurance par compagnie Cerfa n° 13951*02	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

**SIGNATURE ET ENGAGEMENTS**

**Je soussigné (nom et prénom) :** \_\_\_\_\_

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

**Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.**

**Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.**

**Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide (\*) :**

- à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;
- en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamité agricoles.

**Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.**

**Fait le** |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|

*Signature*

(\*) *Veillez cocher les mentions utiles*

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

**À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION**

SINISTRE : Tempête Ciaran des 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2023

DATE DE RÉCEPTION : |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|